



6^e colloque sur le développement industriel et les écoparcs d'activités

Thème : AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ÉCONOMIQUES : Impacts stratégiques de développement 11 et 12 juin 2019

www.colloqueparcsindustriels.com, [voir ce site pour inscription au colloque](#)

Hôtel Plaza – 3031, boul. Laurier
Québec, QC, Canada, G1V 2M2 Tél. 1-800-567-5276
[pour réservation de chambres : le CODE de groupe est # 4713859](#)
ou via internet au www.hotelsjaro.com en mentionnant le code de groupe # 4713859

PALME (Parcs d'Activités Labellisés Maîtrise en Environnement)
[voir www.palme-asso.eu](http://www.palme-asso.eu)

Objectifs de la formation offerte :

PALME Québec, Stratégies immobilières LGP et l'Association de professionnels en développement économique du Québec (APDEQ) vous offrent pour 2019 une formation pointue à l'intention des développeurs, promoteurs, urbanistes, aménageurs et gestionnaires de territoires désirant croiser leur vision et expertises afin de :

- ✓ Planifier de nouveaux grands espaces industriels pour répondre aux exigences de nouvelles réalités logistiques (portuaire, ferroviaire, routière et aéroportuaire) afin de mieux accueillir les investisseurs;
- ✓ Adopter de nouveaux concepts d'organisation territoriale pour mieux desservir les territoires;
- ✓ Établir et promouvoir ces nouvelles tendances d'aménagement et de requalification de zones industrielles ou d'activités dans un contexte de responsabilité sociale (acceptabilité);
- ✓ Considérer la mobilité de la main-d'œuvre et l'immigration comme outils incontournables de développement des affaires et de lutte contre la dévitalisation des MRC, des villes et villages;
- ✓ Intégrer les grands projets d'infrastructures et les nouvelles énergies comme des facteurs majeurs de développement économique et régional;
- ✓ Voir le réchauffement climatique et la biodiversité comme des opportunités de développement;
- ✓ Voir le développement durable comme facteur de croissance économique.

De plus, divers leaders politiques viendront partager leur vision sur les tendances futures du développement stratégique et régional, plus particulièrement de milieux «plus éloignés»

PROGRAMME

AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ÉCONOMIQUES : Impacts stratégiques de développement

2019-2021, une période clé pour l'organisation territoriale au Québec

Trois associations municipales canadiennes ont milité au cours des dernières années pour des changements réglementaires touchant la gestion de l'ensemble de leur territoire incluant l'aménagement et une refonte du traitement foncier. À la faveur d'un changement de gouvernement, le temps semble propice à une réflexion concertée de la part des intervenants économiques, des urbanistes, des aménagistes et des décideurs politiques.

Au chapitre industriel, on observe les impacts positifs des écoparcs certifiés à travers le monde. La Chine, certainement méconnue à ce chapitre, semble tirer avantage de la nécessité d'assurer un leadership mondial en ce domaine pour structurer et gérer son virage technologique.

L'aménagement des territoires économiques doit répondre à des normes nationales sinon internationales en matière d'écoparcs, ce qui dépasse le simple fait de l'auto-proclamation «écoparc» par certaines administrations municipales. Déjà, à l'horizon 2030 se profile en Europe une normalisation de critères et de règles qui incluront la mobilité (main-d'œuvre, fournisseurs, résidents) tout comme l'utilisation de sources d'énergie non traditionnelles. Serons-nous prêts ?

Depuis la Révolution industrielle, il est d'usage de morceler un territoire municipal afin de distinguer ses zones résidentielles, commerciales, industrielles et de loisirs ce qui a encouragé l'étalement urbain, le bas prix de l'énergie fossile aidant. Or, depuis plus de 20 ans en France, la réflexion sociale et urbanistique porte sur la création de milieux de vie, même intégrés dans zones industrielles.

Finalement, le vieillissement de la population et la pénurie de main-d'œuvre, même en régions dites éloignées ou rurales, ajoutent à la nécessité d'une réflexion stratégique pour stimuler le développement des affaires partout et requalifier plusieurs zones industrielles désormais en fin de vie.

Cette 6^e édition de notre colloque vous propose donc des témoignages éclairants aussi bien en provenance de l'étranger que de trois autres provinces canadiennes pour illustrer les meilleures pratiques et les solutions imaginées par d'autres acteurs économiques.

Ces interventions viendront compléter celles du Port de Québec et de la Ville de Québec dont les futurs projets d'aménagement et de mobilité auront des impacts stratégiques majeurs de développement, des impacts rayonnant sur l'ensemble du Québec et même au plan international.

Nous avons tous à y gagner!

	LUNDI 10 juin 2019 – Accueil des participants extérieurs
18h00 / 19h00	Accueil des participants étrangers par M. Réal Patry, directeur exécutif de PALME Québec, suivi d'un cocktail d'amitié à l'hôtel de ville de Québec et d'un souper libre. Tous nos participants canadiens qui souhaitent se joindre à ce groupe sont les bienvenus.
	MARDI 11 juin 2019
7h00	Petit-déjeuner libre et accueil des participants
8h55	Ouverture du colloque par Réal Patry, directeur exécutif de PALME Québec
9h00	Mots de bienvenue : M. Régis Labeaume, Maire de Québec (à confirmer) Madame Nathalie Desjardins, Présidente de l'APDEQ Monsieur Vincent Guay, Président de PALME Québec.
9h15	CONFÉRENCE A LE QUÉBEC : PORTE D'ACCUEIL NORD-AMÉRICAIN ET MILIEU ENTREPRENEURIAL
	Animateur : Réal Patry, directeur exécutif de PALME Québec Il est évident depuis toujours que le Québec profite de sa situation géographique et, plus récemment, de bilinguisme d'affaires. Les récents accords commerciaux avec l'Europe et le tout récent AEUCM sur le continent ne peuvent que jouer en faveur du Québec s'il sait tirer son épingle du jeu. Le Saint-Laurent (3 200 km, de Thunder Bay à l'océan Atlantique) dispose au Québec de près d'une vingtaine de zones industrialo-portuaires au service de plus d'une centaine d'autres organismes de développement et de leurs gestionnaires-promoteurs des zones d'activités économiques de toutes natures.
Conf. A 1	M. Mario Girard, PDG, Port de Québec
	Le port de Québec plaque tournante économique Le port de Québec est à 1 300 km de l'Atlantique; il est le dernier port en eau profonde du Saint-Laurent avant que les navires entreprennent leur direction vers Montréal, la voie Maritime et les Grands Lacs. 25 millions de tonnes de marchandises, 35 km carrés de plan d'eau, 2,2 km carrés de terrains industriels, 200 000 croisiéristes... bref un ensemble de services maritimes autant accessibles par la route que par le chemin de fer. Monsieur Girard nous présentera sa vision de développement du Port de Québec.
Conf. A 2	Messieurs Louis Grenier, Stratégie immobilière LGP et Richard St-Pierre, commissaire industriel, St-Raymond-de-Portneuf
	Refonte de l'aménagement du territoire en zones rurales et forestières Au cours des dernières années, la diminution du nombre de fermes combinée avec les restrictions engendrées par la gestion du territoire agricole et le vieillissement de la population a amené plusieurs petites municipalités du Québec au bord de l'implosion. <u>Comment concilier la lutte à l'étalement urbain en périphérie des villes centres des MRC avec l'occupation du territoire dans des localités souvent agricoles et parfois même en dévitalisation?</u> Comment repenser l'aménagement des territoires pour assurer une mixité d'usages au sein des villages du Québec ? M. Richard St-Pierre partagera son expérience vécue en grand milieu urbain,

	<p>versus la problématique stratégique vécue à proximité d'un territoire agricole et forestier.</p> <p>De fait, 721 des 1110 municipalités du Québec ont moins de 2 000 habitants. Quels sont les critères géographiques, économiques ou sociaux à utiliser pour arrêter souvent leur dévitalisation, décider de leur survie et provoquer de nouveaux développements ?</p>
10h30	Pause santé
10h45	<p>CONFÉRENCE B</p> <p>POINT DE VUE DE TROIS LEADERS MUNICIPAUX QUANT AUX IMPACTS DES INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES (ex. parcs industriels) SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LEUR TERRITOIRE ET LES STRATÉGIES RÉGIONALES MISES EN PLACE</p>
	<p>Animateur : M. Vincent Guay, Président de PALME Québec, DG de la CDE Victoriaville et Région, DG de la Corporation d'Initiative industrielle de Victoriaville</p> <p>Trois présentations faites par trois élus municipaux actifs et leaders au sein de leur association municipale respective.</p> <p>FQM, UMQ et FCM sont respectés des deux gouvernements supérieurs en raison de leur proximité des citoyens payeurs de toutes formes de taxation directe et indirecte, ces derniers constamment à la recherche de valeur ajoutée et de services pour leur milieu de vie.</p>
Conf. B 1	<p>Mme Nadia Minassian, présidente de la Table de concertation sur le développement local et régional de la Fédération des Municipalités du Québec, Préfet de la MRC du Rocher-Percé</p>
	<p>Entre 2012 et 2017, les municipalités de moins de 10 000 habitants au Québec ont perdu près de 50 000 emplois et dans la même période, le nombre de chômeurs a diminué de plus de 20 000 individus. Non seulement il y a moins d'emplois, mais il y a moins de personnes pour combler ceux qui sont rendus disponibles ou créés, à cause du vieillissement de la population.</p> <p>Selon la FQM, seulement 10% des nouveaux arrivants s'installent en régions (municipalités de moins de 25 000 habitants) alors qu'elles représentent 32% de la population. Comment faire pour freiner cette saignée, éviter la dévitalisation et mettre en évidence des opportunités d'affaires? Le démarrage de la cimenterie de Port Daniel est un beau cas d'espèce aux dires de Madame Minassian, qui y voit plusieurs opportunités à saisir.</p>
Conf. B 2	<p>M. Marc-Alexandre Brousseau, président du Caucus des cités régionales de l'Union des Municipalités du Québec, Maire de Thetford Mines (à confirmer)</p>
	<p>Les 17 régions administratives du Québec profitent à divers niveaux de la présence de nombreux bureaux régionaux; au final une vingtaine de villes sont bien ciblées pour cette vocation mais tout juste derrière une trentaine d'autres doivent défendre leurs intérêts régionaux et promouvoir leurs spécificités pour stimuler leur développement régional sur divers angles.</p> <p>C'est le cas de Thetford Mines, un pôle de plus de 25 000 résidents, qui s'est mérité 2 fois depuis 1995, le titre de «ville industrielle de l'année» afin de souligner ses virages économiques marquants car cette ville de réputation minière s'est complètement transformée. M. Brousseau nous entretiendra sur les ambitions et le rôle moteur des 27 villes membres de son caucus sur divers aspects : l'économie, la mobilité, le numérique et l'aménagement du territoire.</p>
Conf. B 3	<p>Mme Vicki-May Hamm, présidente de la Fédération canadienne des Municipalités, maire de la Ville de Magog</p>

	<p>L'implication du monde municipal auprès du gouvernement fédéral</p> <p>La FCM regroupe plus de 2 000 membres et interpelle constamment le gouvernement fédéral sur de grands enjeux.</p> <p>Le transport collectif, le financement des infrastructures, le numérique et le développement durable, la défense des intérêts ruraux, le logement collectif et l'immigration sont des enjeux majeurs que la FCM défend.</p> <p>Mme Hamm viendra vous faire part de sa vision et de ses observations faites au cours de la dernière année, quant aux tendances observées dans le paysage canadien en matière d'urbanisme, d'infrastructures et de stratégies de développement, ces sujets étant inter-reliés.</p>
Midi	Repas-conférence avec M. Charles Marceau, directeur du Bureau des grands projets de la Ville de Québec
	<p>Vision Québec 2030</p> <p>Depuis une quarantaine d'années, la région métropolitaine de Québec, qui approche le million de résidents, se démarque sur les plans touristiques (été/hiver) et culturels au niveau international. Ce fait teinte obligatoirement les décisions en matière d'aménagement urbain et des zones à caractère industriel, le tout devant s'intégrer dans une stratégie de développement durable où le critère de la responsabilité sociale tient le haut du pavé.</p> <p>M. Marceau expliquera comment son Bureau gère cette approche, quels en sont les critères d'analyse et quelles sont les retombées pour sa ville et pour la région, tout en mesurant le rayonnement international que cela génère.</p>
13h15	CONFÉRENCE C LE CANADA À L'HEURE DE GRANDS CHANGEMENTS
	Animateur : M. Louis Grenier, associé principal, Stratégies immobilières LGP
Conf. C 1	M. Louis Godbout, directeur général Expansion Dieppe, Nouveau-Brunswick
	<p>Le « Grand Moncton » compte près de 150 000 résidents dont 20% habitent la Ville de Dieppe, siège de l'aéroport international et d'une zone industrielle de 20 millions de pieds carrés. Dieppe est également au centre de la nouvelle économie du Nouveau-Brunswick. Située à 200 km de Fredericton, 250 km de Halifax, la ville de Dieppe est à cheval sur l'autoroute transcanadienne.</p> <p>M. Godbout, ingénieur, a travaillé dans le secteur privé avec des sociétés comme IBM et Spielo avant de se joindre à Expansion Dieppe. Ses compétences dans les projets immobiliers et en relation internationale constituent des éléments clés du développement de la ville de Dieppe.</p>
Conf. C 2	Mme Carole Lavigne, directrice du Développement économique et touristique de Prescott Russell (Hawkesbury, Casselman, autoroute 417), Ontario
	<p>Les Comtés unis de Prescott et Russell sont l'équivalent d'une MRC au Québec. Ils sont situés dans la portion Est de l'Ontario entre la Capitale fédérale et la MRC de Vaudreuil-Soulanges et desservis par l'A417, le prolongement de l'A40. Ils comptent 90 000 résidents. La direction du développement économique vient de terminer un inventaire complet de toutes ses zones économiques, leurs accès et leur disponibilité de services pour attirer des investisseurs locaux et extérieurs.</p> <p>L'agro-industrie et la présence franco-ontarienne sont des facteurs non négligeables pour le développement des affaires entre Ottawa et Montréal. Mme Lavigne traitera du virage souhaité par sa communauté qui désire plus que jamais mettre ses infrastructures d'accueil en évidence.</p>

Conf. C 3	M. Pascal Bélanger, VP et DG de l'Aéroport international de Winnipeg, YWG, Manitoba
	<p>M. Bélanger est le coordonnateur de tous les développements commerciaux et immobiliers de l'aéroport international en concertation avec toutes les zones industrielles du Grand Winnipeg. L'aéroport de Winnipeg gère aussi l'infrastructure aéroportuaire de Kitimat, cœur des développements nordiques du Nunavut, offre 21 liaisons aériennes au Canada, 8 avec les États-Unis et 13 autres au niveau international.</p> <p>Plaque tournante pour Air Canada Jazz vers l'Ouest et le Nord du Canada, l'aéroport offre un nouveau terminal inauguré en 2010 et on y retrouve 15 sociétés aériennes accommodant 4,3 millions de passagers.</p> <p>M. Bélanger qui a été auparavant Président et Chef de direction de l'Aéroport de Québec, traitera de l'importance des développements cargo et immobiliers comme levier économique majeur d'un territoire et de la tendance mondiale d'y aménager une zone aéro-industrielle contigüe.</p>
Conf. C 4	Intervenant à confirmer
16h00	<p>Visite industrielle avec MM. Charles Marceau et Sébastien Girard... le circuit proposé nous amène à l'aéroport international Jean-Lesage de Québec YQB où plusieurs centaines de millions de dollars ont été investis aux pistes et à l'aérogare. Le tout a été récompensé en octobre 2018 par le prix INOVA, remis annuellement par l'Institut de Développement Urbain du Québec.</p> <p>On y présentera les projets d'aménagement d'un aéroport industriel de prestige pour compléter les ambitieuses structures d'accueil.</p> <p>Cocktail (lieu à confirmer) avant le retour au PLAZA.</p>
17h45	Retour à l'hôtel PLAZA I
18h30	M. Suren Erckman, est écrivain scientifique sur l'écologie industrielle, chercheur, professeur à l'Université de Lausanne, Suisse et consultant international sur les matières technologiques, du développement et de l'aménagement durable des parcs d'activités. M. Erckman est fondateur de l'Institut pour la Communication et l'Analyse des Sciences et des Technologies de Genève.
	<p>«Importance stratégique des territoires d'impact économique et d'emplois à travers le monde»</p> <p>La notoriété de M. Erckman auprès de plusieurs pays, de grandes régions administratives, de métropoles et du milieu universitaire n'est plus à faire. PALME Québec est heureux de sa présence à notre 6^e colloque pour traiter de l'importance des zones industrielles à travers le monde et des nouvelles approches d'aménagement durable que les milieux municipaux doivent planifier pour concilier développement économique, environnement et acceptabilité sociale.</p>
	MERCREDI 12 juin 2019
7h00	Petit-déjeuner buffet
8h30	M. Réal Patry explique le déroulement de la journée
8h45	CONFÉRENCE D

S'IMPLANTER ET VIVRE DANS UN PARC INDUSTRIEL	
	<p>Animateur : M. Joël Monti, directeur fondateur de PALME France 2019 marque le 21^e anniversaire de l'accréditation du 1^{er} écoparc d'activités certifié ISO 14001 en France, celui de Landraques à Boulogne-sur-Mer.</p> <p>M. Monti fera le bilan des actions de PALME France au sein de la francophonie internationale en ce qui regarde l'aménagement comme outil stratégique favorisant la gestion des espaces économiques et de la mobilité.</p>
Conf. D 1	<p>M. Hugues de Beaupuy, directeur syndicat mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, France « Comment faire d'un parc industriel, un véritable milieu de vie »</p>
	<p>Situé à 40 km à l'Est de Lyon, ce parc industriel de près de 1.000 ha se veut exemplaire et pionnier. Certifié ISO 14001 dès 2000, enregistré EMAS en 2001, son gestionnaire est aussi le premier à obtenir en 2012 le Label LUCIE pour son engagement RSE (ISO 26000). Le bilan s'enorgueillit de près de 200 sociétés, 6 600 emplois, 450 000 arbres plantés, quelques millions d'abeilles, des moutons, des chevaux...</p> <p>Cette zone industrielle sert souvent de modèle pour les développeurs économiques, les aménagistes et les architectes. Quarante ans après sa création, ses succès et ses imperfections peuvent alimenter les réflexions. M. de Beaupuy nous partagera son expérience et sa vision du développement de ce Parc industriel au cours des décennies passées et aussi pour les futures.</p>
Conf. D 2	<p>Mme Beatriz Barbero, conseillère experte en certification ISO 14001, AITIA Conseil, France et Sylvain Ouellette, Commissaire au développement économique (Développement territorial durable) au Service du développement économique de la Ville de Montréal «La certification vue d'un angle marketing»</p>
	<p>La certification ISO 14001 est la seule démarche reconnue mondialement (160 pays sont membres de l'Organisation Internationale de Normalisation) permettant d'accompagner les aménageurs ou gestionnaires de territoires d'activités économiques qui souhaitent une reconnaissance « extérieure et objective » de la qualité de leur système de gestion des territoires.</p> <p>La mise en place du premier SME, à l'échelon mondial, est une initiative de l'Association PALME France en 1998. Depuis 2 ans, plusieurs zones industrielles du Québec envisagent une telle démarche, pour éviter une auto-proclamation du label « écoparc industriel ».</p> <p>Monsieur Ouellette expliquera pourquoi Montréal a décidé de certifier ses zones industrielles. Voici le portrait de l'ISO 14001 territoire</p>
Conf. D 3	<p>M. François Lestage, Président de l'Association des aménagistes régionaux du Québec Coordonnateur à l'aménagement du Territoire de la MRC de Marguerite D'Youville «Aménager le territoire en cohésion avec le milieu»</p>
	<p>L'implication de M. Lestage en urbanisme (membre de l'OUQ) et en aménagement du territoire est privilégiée, puisqu'il préside l'AARQ depuis 10 ans. Cette association professionnelle est un des membres fondateurs de l'Alliance ARIANE favorisant l'élaboration d'une « politique nationale de l'aménagement et de l'urbanisme », l'aménagement, la gestion et le développement du territoire étant des enjeux de premier ordre pour les instances municipales.</p> <p>Depuis 2011, le gouvernement du Québec procède à la mise à jour de ses orientations en matière d'aménagement du territoire. Les modifications qui seront apportées influenceront l'avenir de nos municipalités et de nos régions.</p> <p>Dans le contexte d'une meilleure cohabitation des usages entre la planification et le développement, quelles sont les défis à relever afin d'assurer la vitalité et le développement</p>

	durable de tous les territoires ?
10h15	Pause Santé
10h30	CONFÉRENCE E LE QUÉBEC À L'HEURE DES CHANGEMENTS
	<p>Animateur : M. Patrice Gagnon, DG de l'APDEQ L'Association des Professionnels en Développement économique du Québec est depuis près de 60 ans à l'affût des tendances canadiennes du développement économique comme en fait foi son programme de formation qui, en 2019, fait partie de la 6^e édition du colloque de PALME Québec.</p> <p>Cette série de conférences en cascade propose quatre intervenants composant avec les nouveaux défis de développement des territoires en matière d'aménagement, de qualification des parcs industriels et de transport intelligent, cœur de nos milieux de vie urbain et rural.</p> <p>Patrice animera une période de questions et réponses permettant à tous de profiter du vécu de ces quatre intervenants, dont trois proviennent de ministères dont l'action est complémentaire en matière d'aménagement et de développement économique durable.</p>
Conf. E 1	M. ou Mme Min. Affaires Municipales et Habitation - MAMH
	À confirmer
Conf. E 2	M... ou Mme.....ENVIRONNEMENT et Lutte contre les changements climatiques
	À confirmer
Conf. E 3	M. ou MmeTRANSPORTS (mobilité)
Conf. E 4	M Stéphane Pigeon, directeur Économie verte et Logistique, Ministère de l'Économie et de l'innovation
	M. Pigeon interviendra sur les orientations prises par son Ministère touchant l'économie circulaire, les technologies propres, l'aménagement durable des territoires économiques, etc.
Midi	Invitation à faire à M. Pierre Fitzgibbon, Ministre de l'Économie et de l'Innovation
	Stéphane Pigeon, directeur Économie Verte et Logistique, MEI
13h45	Remerciements et annonce du lieu du colloque 2019, Louis Grenier, LGP
	MERCI pour votre participation !

Tarifs pour le colloque des 11 et 12 juin 2019

Avant le 28 avril 2019 : 449 \$ + taxes applicables

319 \$ (pour le 12 juin seulement) ou 179\$ (pour le 13 juin seulement) + taxes

À compter du 29 avril 2019: 499 \$ + taxes

Tarifs pour la première inscription des membres de PALME Québec: 399\$, 289 \$, ou 179 \$, + taxes

6 espaces stands disponibles 8'x10' à 1000 \$ chacun, + taxes (4 sont déjà réservés)

L'Hôtel PLAZA nous assure que ceux et celles qui veulent un repas sans gluten ou sans lactose, n'ont qu'à le mentionner sur le formulaire d'inscription www.colloqueparcsindustriels.com

PALME Québec compte 4 associations membres et nous tenons à les remercier pour leur collaboration :

- Association des professionnels en développement économique du Québec (APDEQ)
- Ordre des Urbanistes du Québec (OUQ)
- Association des DG de municipalités du Québec (ADGMQ)
- Association des DG de MRC du Québec (ADGMRCQ)

Réal Patry, Ec.D.

Directeur exécutif PALME Québec,
819-849-0446

Ce colloque sur l'aménagement des territoires économiques est rendu possible grâce à des partenariats avec le Port de Québec, la Ville de Québec et le Ministère de l'Économie et de l'Innovation, direction de l'économie verte et de la logistique

Partenaires

